

**CHAMPIONNAT TERRITORIAL DE GYMNASTIQUE ARTISTIQUE
PROMOTIONNEL et MIXTE EQUIPE
MERCREDI 30 MARS 2022 à VANNES (56)**



Ces informations peuvent toujours évoluer. Avant chaque compétition territoriale, il est donc important de CONSULTER REGULIEREMENT le SITE INTERNET de l'UGSEL BRETAGNE pour s'informer en temps réel jusqu'à la veille de la compétition.

<i>Date limite des championnats départementaux :</i>	<i>Mercredi 2 mars 2022</i>
<i>Commission de qualification :</i>	<i>Jeudi 3 mars 2022</i>
LIEU :	Salle spécifique Adrien Le Floch – VANNES (56000)
RESPONSABLES DE LA COMPETITION :	Nathalie MOREAU – 06.61.37.59.73 à contacter le jour de la compétition si souci Etablissement : St Pierre PORT LOUIS
RESPONSABLE DE L'ORGANISATION :	Emmanuel GUERIN – 06.87.10.21.65 Directeur régional de l'Ugsel Bretagne
SECRETARIAT DE COMPETITION :	UGSEL Bretagne ou UGSEL 56
ACCUEIL :	9 h 00
ECHAUFFEMENT GENERAL :	9 h 15
Début de compétition :	9 h 30
Fin de compétition :	17 h 00

Pour participer à la compétition dans les meilleures conditions, IL EST IMPORTANT DE LIRE ATTENTIVEMENT L'ORGANISATION GENERALE de l'Ugsel Bretagne disponible sur le site internet.



AVANT DE PARTICIPER, il est important de PRENDRE CONNAISSANCE :
- des mesures d'adaptation Ugsel à la situation sanitaire, allégées le 11/03/22
- du protocole territorial sanitaire Ugsel de l'activité, allégé le 11/03/22
AFIN DE S'Y CONFORMER.

Situation : Complexe sportif de Kercado - Avenue Winston Churchill – 56000 VANNES

LICENCE SPORTIVE : Se référer à l'article 7 des règlements généraux sportifs de l'Ugsel 2021/2022.
En substance, cet article rend la licence Ugsel OBLIGATOIRE avec présentation sous forme matérialisée avec photo et tampon de l'établissement lors des championnats et fera office d'accréditation pour l'année scolaire. Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions.



LICENCE ENCADRANT : Se référer à l'article 9 des règlements généraux sportifs de l'Ugsel 2021/2022.
En substance, cet article rend OBLIGATOIRE la licence encadrement délivrée à titre gratuit par son comité pour tout participant encadrant (prof EPS, personne participant à l'animation de l'AS, accompagnateur ponctuel) à une compétition ou rencontre UGSEL. Cette licence doit pouvoir être présentée sous forme matérialisée avec photo et tampon de l'établissement et fera office d'accréditation pour l'année scolaire.

Qualifications : La CSR gymnastique se réunit le jeudi 3 mars 2022 pour déterminer les qualifications individuelles. **Les équipes seront automatiquement composées à partir des individuels qualifiés.** Aucune

inscription supplémentaire ne sera acceptée au titre du championnat par équipe, excepté pour les équipes championnes départementales.

A l'issue de la commission, ce seront les comités qui se chargeront de transmettre au territoire les qualifiés. Il n'est pas demandé de confirmation de participation.

Forfaits : Les forfaits doivent être signalés auprès du responsable de la compétition par SMS.

Jury : Chaque école représentée doit amener au **MINIMUM 1 JUGE ENSEIGNANT**.

Les Jeunes Officiels ayant participé aux divers **stages régionaux ou nationaux Ugsel, cette année ou les années précédentes**, seront sollicités.

Chaque professeur doit s'inscrire ainsi que ses Jeunes Officiels sur **2 agrès** en cliquant sur le lien ci-dessous pour le :

JEUDI 24 MARS 2022

https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=Ktxskx69E02-iP8sVPcB1UI-qv4mC_BGjIjK8yeFBUXUOTIVOVrNV0tEV1BDRTRKM1MzWJJKMFNWUy4u

En cas de non-respect de cette règle (inscription dans le respect du délai), l'établissement en faute ne sera pas validé.

Musique : Afin de préparer la gestion des musiques en amont du championnat, merci d'expédier les fichiers par wetransfer à Nathalie MOREAU (n.2grez56@gmail.com) pour le

lundi 23 mars 2020 dernier délai.

Penser à prendre la clé USB quand même !

Nommer les fichiers de la façon suivante : NOMS, PRENOMS, CATEGORIES, ETABLISSEMENT des gymnastes.

Clé USB : Format MP3 demandé. – 1 fichier par élève même si c'est la même musique.

IMPORTANT : Chaque établissement regroupe **TOUTES ses MUSIQUES sur 1 SEULE CLE USB.**

Tenue : Sont OBLIGATOIRES : justaucorps pour les filles et short et léotard pour les gars.

Pour les équipes : le justaucorps uniforme n'est plus obligatoire au niveau régional.

Tous les professeurs doivent IMPERATIVEMENT être en chaussures de sport.

Déroulement :

Chaque gymnaste se déplace avec ses feuilles d'agrès personnalisées, correctement remplies et sa licence (une vérification pourra être faite pendant l'épreuve). Les difficultés doivent être indiquées dans l'ordre de passage. Une pénalité de 0,20 sera appliquée si les feuilles sont mal rédigées.

PLUS DE CHEVAL – LA TABLE DE SAUT EST OBLIGATOIRE.

Divers : - **Malgré la levée des principales contraintes sanitaires, le port du masque reste conseillé hors pratique sportive. En revanche, le respect des gestes barrières reste d'actualité.**

- Il est formellement interdit de manger dans la salle.

- Un casse-croûte et une boisson seront offerts aux membres du jury.

DISCIPLINE - PROPRETE :

PAR RESPECT des PERSONNES et des INSTALLATIONS mises à disposition de l'Ugsel,

TOUS LES ADULTES RESPONSABLES D'ELEVES

doivent veiller au comportement correct des jeunes présents et au maintien de la PROPRETE DES LIEUX.

DEMANDE DE QUALIFICATION EXCEPTIONNELLE au CHAMPIONNAT NATIONAL :

Elle doit être déposée le jour de la compétition régionale **AU PLUS TARD**, auprès du responsable de la compétition (avant si possible au secrétariat régional). La raison doit être mentionnée et justifiée par un document officiel accompagnant la demande de QE (voir encart spécifique pour plus d'info).

COMPETITION NATIONALE :

Date limite des championnats territoriaux :	Mercredi 6 avril 2022
Commission de qualification :	Vendredi 8 avril 2022
DATES :	Début JUIN 2022
LIEU :	SAINT ROMAIN EN GAL (69) (à confirmer)

QUALIFICATIONS : La commission nationale de qualification se réunit pour déterminer les individuels et les équipes qualifiées.
L'information est diffusée sur le site internet de l'Ugsel nationale.

PARTICIPATION AU CHAMPIONNAT NATIONAL :

Il appartient à chaque établissement ayant un ou plusieurs qualifiés au championnat national de se connecter sur le site internet de l'Ugsel nationale pour télécharger les informations mises à disposition et connaître les consignes et délais à respecter.

DEPLACEMENT AU CHAMPIONNAT NATIONAL :

L'Ugsel Bretagne n'organise pas de déplacement commun.

ugselbretagneugymnastiqueugselbretagneugymnastiqueugselbretagneugymnastique

<p>Secrétariat UGSEL Bretagne : 7 rue Jules Verne – CS 30222 – 22002 SAINT BRIEUC Cedex 01 Tél : 02.96.21.06.30 – Courriel : ugsel.bretagne@e-c.bzh – Site : http://www.ugsel-bretagne.org Ugsel nationale – Site : http://www.ugsel.org</p>

¹ Pour l'UGSEL, seul l'établissement scolaire est habilité à payer.